

2021 SG 86 Communication de la Maire de Paris – « L'économie parisienne, un dynamisme retrouvé à l'issue de la crise, une attractivité redéfinie au service de la transition écologique et sociale »

Mesdames et Messieurs,

Du fait de la structure de son économie, Paris et donc les Parisiennes et les Parisiens, ont subi plus que le reste du territoire national le choc économique de la crise sanitaire. Grâce à des fondamentaux solides bâtis au cours des dernières années, nous avons pu agir fort et vite, via le plan de relance et le plan « *Paris boost emploi* », afin non seulement de soutenir notre économie, mais également afin de l'accompagner pour accélérer sa mutation. Ces investissements qui nous ont aidés à surmonter cette crise nous permettent ainsi d'accélérer notre projet de transformation de Paris en une capitale exemplaire en matière de transition écologique, avec l'objectif de neutralité carbone en 2050, de création locale de richesse et d'emploi et d'innovation sociale et solidaire. À travers nos coopérations de projets et la mutualisation des opérateurs de la Ville, nous concevons et déclinons cette action à l'échelle du Grand Paris.

**

Grâce à des bases solides et à un plan de relance ambitieux pour notre Capitale, l'économie parisienne se redresse et relève la tête. Je vous disais en juillet, à l'occasion de notre débat sur le budget supplémentaire 2021, combien notre économie avait été impactée par la crise, avec des effets plus importants que d'autres villes en raison notamment de l'importance du tourisme et du commerce dans notre capitale.

Mais aujourd'hui, notre économie rebondit indiscutablement et les perspectives sont désormais très encourageantes. Ainsi, selon les dernières projections de l'INSEE, l'activité sur la capitale devrait avoir retrouvé son niveau d'avant-crise avant la fin de cette année. Mieux, le rebond de l'économie parisienne serait supérieur à la moyenne française avec, à la fin 2021, +0,6 % d'activité par rapport à fin 2019, contre - 0,1% pour la France. La dynamique de l'emploi est également au rendez-vous puisque les recrutements sont désormais plus importants dans la capitale qu'ailleurs, avec sur le deuxième trimestre 26 900 emplois créés, soit une croissance de +1,5%, contre +1,1% au niveau national. Conséquence directe : le chômage a baissé plus vite au 2^{ème} trimestre à Paris et s'établit à 6,5%, se rapprochant désormais du niveau d'avant crise (6,2%), tout en restant durablement inférieur au niveau national (7,8% en France métropolitaine). Et cette tendance sur le front de l'emploi se confirme au 3^{ème} trimestre 2021, puisque le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse également plus rapidement, à hauteur de -7,6% dans la capitale contre -5,8% pour la moyenne nationale. Il y a donc tout lieu de croire raisonnablement que nous parviendrons à revenir au niveau d'avant crise dès la fin de cette année.

Évidemment, la situation sanitaire ne s'étant amélioré que récemment et restant fragile, les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, qui représentent 15% de l'emploi parisien, restent significativement touchés. Toutefois là aussi, il y a d'importants signes de reprise qu'il importe de souligner. À la mi-octobre, les réservations hôtelières pour les mois de novembre et décembre sont en hausse de +150% par rapport à l'an dernier, avec un phénomène net d'accélération sur les

derniers mois. Le tourisme d'affaires reprend, avec l'organisation de 213 salons entre septembre et décembre 2021 (soit 33 salons de plus qu'entre septembre et décembre 2019). De manière plus anecdotique mais toutefois symbolique pour la capitale, la Tour Eiffel a connu lors des week-ends de septembre une fréquentation atteignant plus de 20 000 visiteurs, alors que la capacité maximale est de l'ordre de 27 000. Sur l'année 2021, nous devrions avoir au final une fréquentation équivalente à 50% du record de 2019, avec pour la fin de l'année un retour autour des deux tiers de la fréquentation avant crise, et ce malgré l'absence des touristes asiatiques. Côté commerces, là aussi l'activité reste encore inférieure au niveau d'avant crise (-22% de fréquentation), mais l'emploi dans ce secteur est en forte dynamique depuis le début de l'année.

La reprise est là et Paris reste donc attractive, aussi bien pour les touristes qui peuvent à nouveau voyager, que pour les investisseurs et les entreprises dont l'activité repart résolument.

*

Cette dynamique qui permet de maintenir l'attractivité de notre capitale doit beaucoup aux efforts de soutien et d'accompagnement que nous menons depuis le début de la crise en faveur de notre économie.

Tout d'abord, grâce au plan de relance parisien initial de 200 M€ lancé mi-2020 et qui continue de se déployer, avec 230 M€ déjà mobilisés. Et ce alors que le territoire parisien a très peu bénéficié des financements de l'État octroyés dans le cadre du plan « France relance » et que le relèvement de la notation de la Capitale par l'agence de notation Standard&Poor's en octobre dernier prouve que ces choix budgétaires se sont fait en maintenant une gestion saine des finances de la Ville.

Ce plan de relance parisien a d'abord permis de soutenir et de protéger les entreprises durant cette crise, notamment les petits commerces, les TPE/PME et les associations. Il a d'abord fortement allégé les charges locales de ces acteurs. Plus de 6500 d'entre eux ont ainsi bénéficié d'exonérations de loyers commerciaux pour près de 70 M€ à fin 2021. Les commerçants ont bénéficié également d'exonérations pendant six mois de la redevance spéciale pour les déchets non ménagers, d'exonérations sur les redevances des commerçants des marchés alimentaires, des puces et commerçant ambulants, mais aussi et surtout d'exonérations de droits de voiries, terrasses et étalages qui ont été prolongées jusqu'à la fin du mois d'octobre 2021, cette dernière mesure représentant un coût de près de 45 M€. Pour les commerçants, le dispositif des terrasses éphémères, qui a connu un très grand succès avec plus de 12 000 terrasses déclarées, a également permis de maintenir une activité malgré le strict protocole sanitaire. Les concessionnaires et délégataires de la Ville de Paris ont eux aussi bénéficié de 58 M€ d'exonérations afin de prendre en compte l'impact de la crise sur l'exploitation de leurs équipements et services.

La Ville a par ailleurs, en lien avec la Métropole du Grand Paris, contribué, dans le cadre de ce plan de relance, au fonds Résilience régionale, pour près de 14 M€, qui est venu en soutien à près de 2400 entreprises, soit plus de 8200 emplois, via des avances remboursables à taux zéro. Des soutiens financiers importants ont également été apportés aux secteurs les plus affectés, comme le tourisme, avec une aide de 4 M€ au fonds FAST de la BPI, les associations pour 10 M€, le secteur de la culture pour 15 M€, celui de l'économie sociale et solidaire avec plus de 5 M€, ou encore celui des jeunes entreprises innovantes avec la création de la cellule d'appui mise en place avec Paris&Co et la métropole du Grand Paris (0,8 M€). Enfin, plusieurs actions d'accompagnement ont été menées avec

la Chambre de commerce et d'industrie, comme l'opération « kiosques de la relance » toujours en cours, qui permet d'informer les commerçants, en proximité, sur les aides qu'ils peuvent recevoir.

Ce plan de relance n'a pas seulement permis de soutenir à court terme les entreprises et associations les plus affectées par la crise, il les a également accompagnés – et continue de le faire – pour se transformer et investir dans une transition durable, locale et inclusive. Car pour que notre économie reste durablement attractive, nous devons l'aider à se relancer autrement, afin d'être au rendez-vous des enjeux de transition écologique et sociale, et être ainsi moins sensible et plus résiliente face aux différentes crises – sanitaire, écologique, sociale – qui ne manqueront pas d'affecter notre pays et notre territoire.

C'est ainsi qu'a été lancé à l'été 2020 l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement » qui vise à soutenir financièrement toutes les entreprises parisiennes, quel que soit leur statut, dans l'adaptation ou la rénovation de leurs locaux, en vue de s'engager dans une démarche de transformation pour mieux prendre en compte les enjeux sanitaire, écologique, d'accessibilité universelle ou de transition numérique. Plus de 250 entreprises auront été accompagnées dans ce cadre d'ici à fin 2021, pour un montant de 6,5 M€.

Notre économie ne pourra pas non plus continuer à être dynamique sans des emplois nombreux et qualifiés, correspondant aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Et elle ne pourra pas être attractive sans l'être pour ses habitants, donc en leur permettant de trouver un emploi durable.

C'est pour cela qu'en plus du plan de relance en soutien aux acteurs économiques, nous avons lancé dès l'automne 2020 un plan dédié à l'emploi : « Paris Boost emploi », axé sur les métiers en tension et d'avenir, et sur les populations les plus éloignées de l'emploi, qui sont notre priorité.

Alors que de fortes tensions sur le marché de l'emploi se ressentent déjà, comme dans les secteurs du commerce ou de la restauration, qui n'ont pourtant pas encore retrouvé leur niveau d'avant crise, nos actions en faveur de la formation et de l'emploi sont plus que jamais indispensables. Et elles doivent s'orienter vers les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment ceux des quartiers prioritaires dont le taux de chômage reste élevé, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs de longue durée, dont la part dans les demandeurs d'emploi de catégorie A continue d'augmenter (+4 points pour les deux catégories sur le dernier trimestre).

C'est pour cela qu'en matière de formation, en partenariat avec Pôle Emploi, nous avons comme objectif de doubler le nombre de bénéficiaires annuels de nos programmes avant la fin de la mandature, en passant de 3100 en 2020 à près de 7000 à fin 2026. Ces formations sont ciblées sur les métiers en tension et d'avenir, en complément de ce qui se fait notamment au niveau de la région, dans les domaines du numérique et de la fabrication locale, avec les appels à projets Paris Code et Paris Fabrik. Et bien sûr avec « Paris tous en jeux », programme de formation dédié aux emplois des jeux olympiques 2024, qui cible prioritairement les habitants des quartiers populaires. En 2021, nous avons accru cette offre de formation, grâce à un budget de près de 5 M€ (+1,5 M€ par rapport à 2020) et de nouvelles offres de formation dans les services à la personne et l'agriculture durable, avec Paris emploi à domicile et Paris Fertile, dont les financements sont présentés à ce Conseil de Paris. Nous allons poursuivre cette dynamique dans les années à venir afin d'atteindre l'objectif global de 50 000 bénéficiaires de formations professionnalisantes gratuites d'ici à la fin de la mandature.

Pour (r)amener vers l'emploi les populations les plus éloignées, c'est tout le service public de l'emploi parisien que nous avons renforcé, avec des moyens accrus dans le cadre du plan pour la Mission Locale de Paris, l'École de la deuxième chance et l'EPEC (+ 850 000€ en 2021, soit un budget en hausse de près de 20% au total). Ce sont d'abord les jeunes que nous allons ainsi chercher et qui feront la richesse de notre économie de demain, avec par exemple l'ouverture en septembre du quartier jeunes, le QJ, espace de 2000m² où les entreprises pourront venir à la rencontre de la jeunesse parisienne. Car l'enjeu est aussi de répondre aux problématiques croissantes de recrutement de nos entreprises et de les aider à se développer, grâce à une jeunesse formée et motivée.

C'est également les personnes les plus éloignées de l'emploi sur le territoire parisien que nous allons chercher et que nous accompagnons dès le début du parcours d'insertion. C'est tout le sens de l'appel à projets « Dynamiques emploi », lancé en 2019, renforcé cette année et doté de plus d'un million d'euros pour accompagner les nouveaux publics touchés par la crise, mais également du dispositif premières heures pour réinsérer très progressivement les personnes à la rue et très grande précarité ou des parcours linguistiques à visée professionnelle.

C'est enfin tout l'enjeu du développement de l'insertion par l'activité économique (IAE), qui a été également priorisé dans le plan Paris Boost emploi et dont l'objectif est un doublement d'ici la fin de la mandature. L'IAE, c'est plus de 6000 personnes en insertion, avec des financements accrus pour un total de 7,7 M€ en 2021, dont des aides au soutien dans le contexte de crise, mais également un appel à projets dédié à leur développement dans le secteur de la transition écologique et de l'économie circulaire, qui sont également présentés pour délibération lors de ce conseil.

*

Paris n'a pas attendu la crise pour créer les conditions de son dynamisme et la crise a renforcé notre conviction – et nos actions – pour développer un nouveau modèle de croissance et d'attractivité, écologique, social et inclusif.

Paris apparaît déjà régulièrement dans le top 5 des villes les plus attractives du monde ces dernières années, non seulement en termes d'investissements internationaux (notations de PwC ou baromètre de KPMG), mais également de développement durable (*Sustainable Cities Mobility Index* d'Arcadis ou classement mondial « *Resilient cities* » de Savill en 2021).

Notre attractivité en matière de tourisme, de commerce et de création est déjà connue et reconnue mondialement: Paris est la capitale de la mode – le succès de la *Fashion week* cette année l'a encore montré - et Paris est une des villes les plus touristiques du monde avec 29 millions de visiteurs avant crise. Nous devons conserver ces avantages et ce rôle de leader dans ces domaines. Et pour cela, la crise doit nous amener à réorienter ces secteurs vers des modes de fonctionnement plus durable, plus local et plus résilient. C'est tout le sens des Assises du tourisme durable organisées en juillet dernier. Mobilisant l'ensemble des acteurs du tourisme, elles ont permis de définir des axes prioritaires d'action pour l'avenir du secteur. Tout d'abord, l'axe « vivre Paris autrement », qui doit permettre d'ancrer plus fortement le tourisme dans notre territoire, en valorisant davantage la diversité parisienne et en faisant des parisiens et franciliens des touristes à part entière. Ensuite, l'axe du tournant écologique du tourisme à Paris, en décarbonant les flottes de transport et en favorisant l'accueil des vélos à Paris notamment. Les recommandations de ces assises ont déjà

commencé à être mises en œuvre, avec le lancement du plan vélos il y a quelques semaines, le développement de l'outil « Paris city » qui met en lumière la grande diversité des points d'intérêt touristiques de chaque arrondissement de la capitale ou le programme « Paris Local », lancé durant ce mois de novembre et qui met en avant les artisans sur l'ensemble du territoire du Grand Paris. Dans le cadre de ce conseil, vous aurez également l'occasion de voter les financements pour l'appel à projets en faveur d'un hébergement touristique durable et accessible pour près d'1M€, au bénéfice de 15 lauréats, hôtels et auberges de jeunesse.

Le commerce de proximité, qui a toujours fait le charme et l'attrait de notre capitale, doit également être soutenu et repensé, alors qu'il a été fortement touché par la crise et qu'il subit d'importantes mutations. Nous devons rester la première ville d'Europe en nombre de commerçants et d'artisans par habitant et ne pas laisser le commerce en ligne vider notre capitale de cette activité qui fait la vie de nos quartiers. Pour cela, nous menons depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de revitalisation, de préservation des commerces et de soutien à leur diversité, via les opérations Vital'Quartier 1 et 2, qui ont permis la préemption de locaux commerciaux et le développement de 389 commerces, et désormais le contrat Paris commerce doté de 37 M€ jusqu'en 2029, afin de lutter contre la vacance et la mono-activité. Nous nous sommes dotés d'outils d'action importants pour racheter les locaux, les commercialiser et assurer une animation commerciale avec bien sûr la Semaest, mais également le GIE Paris commerces, structure unique qui permet de dynamiser les commerces détenus par les bailleurs sociaux de la Ville. Nous continuerons de nous donner les moyens de préserver le tissu commercial local et sa diversité : c'est en ce sens que nous travaillons, en lien étroit avec la Banque des territoires, pour créer un opérateur commerces, qui pourra agir sur l'ensemble du territoire parisien avec des outils rationalisés et encore plus performants. Aider les commerçants, c'est enfin leur offrir un cadre favorable pour leur activité, comme nous l'avons fait en adoptant en juin dernier le nouveau règlement des étalages et des terrasses et que nous mettons désormais résolument en œuvre, en collaboration avec les maires d'arrondissement, les commerçants et les riverains.

Enfin, concernant la création, c'est-à-dire le secteur de la mode, du design et des métiers d'art, Paris doit continuer à attirer les talents d'aujourd'hui et de demain. Notre soutien aux ateliers parisiens et aux lieux de création restera fort, en les accompagnant là aussi vers une production plus durable et locale. C'est en ce sens que la Ville a développé son offre immobilière avec plus de 18 000 m² soit près de 260 locaux, dont le loyer est accessible grâce au soutien de la Ville de Paris et qui sont occupés par plus de 280 entreprises de ces trois secteurs. La Ville a également soutenu la création d'un véritable « Campus Mode », porté par l'Institut Français de la Mode, qui sera inauguré le 24 novembre prochain. En complémentarité avec nos écoles d'art parisiennes (Boule, Duperré, Estienne, EPSAA), cet établissement d'enseignement supérieur, centre de formation d'apprentis et de formation continue et centre d'expertise pour les industries du textile et de la mode, accueillera 1 000 étudiants chaque année dont 300 apprentis pour les former du CAP au doctorat.

Notre attractivité en matière financière et d'innovation s'est significativement renforcée ces dernières années, au point pour Paris d'être devenue la 1^{ère} place financière en Europe continentale et la capitale européenne de l'innovation. En matière de financements, nous avons lancé Paris Fonds vert qui, sur 10 ans et en rassemblant majoritairement des financements privés, investira dans des PME innovantes et qui développeront de nouvelles solutions dans les domaines de

la transition écologique. C'est un début et nous avons l'ambition dans ce domaine de devenir la première place financière verte.

La Ville a fortement accompagné cette dynamique en développant un panel d'outils permettant d'accompagner les entreprises innovantes. Dès 2015, nous avons créé un véritable « hub de l'innovation » avec Paris&Co, qui gère plusieurs incubateurs dans des secteurs stratégiques (dont l'innovation en matière de santé avec la *biotech*, d'environnement ou de technologie de pointe dite *deeptech*) et qui permet aux jeunes entreprises innovantes d'expérimenter leurs produits et services sur le sol parisien. Ce sont ainsi aujourd'hui plus de 400 startups par an qui sont accompagnées.

Au-delà, la Ville soutient un réseau d'incubateurs labellisés (comme Tech Care ou Smart Food), avec une priorité affirmée en matière d'entrepreneuriat féminin et issu des quartiers prioritaires. Ce soutien est particulièrement affirmé pour les incubateurs développés au sein des établissements de l'enseignement supérieur, à l'instar du service d'incubation PC'UP créé par l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielle (ESPCI) et labellisée Ville de Paris. Symbole de la structuration de ce large réseau, le 7^{ème} Hackaton de l'innovation, rendez-vous annuel des acteurs du secteur, s'est tenu le 28 octobre 2021.

L'immobilier étant un enjeu majeur dans la Capitale pour développer l'activité des entreprises, la Ville mène également une politique ambitieuse d'hébergement des jeunes entreprises innovantes sur le territoire parisien grâce à la création de nouveaux lieux adaptés, auxquels il faut ajouter les espaces dédiés à la fabrication numérique, les espaces de coworking et d'autres lieux qui favorisent les nouveaux métiers et les nouvelles façons de travailler. La Station F, espace de 34 000 m² dédié en grande partie aux start-ups, est emblématique de cette politique de partenariat réussi entre le secteur privé et le secteur public pour soutenir l'innovation. La Ville dispose enfin d'un fonds « Paris Innovation Amorçage » créé avec la BPI et doté chaque année de 8 M€, qui finance la recherche & développement, l'incubation des jeunes entreprises et le passage à la fabrication locale des produits innovants. Notre ville compte ainsi aujourd'hui près de 10 000 jeunes entreprises innovantes. Et des succès comme ceux, parmi les plus récents, de la startup WeFight, qui était incubée à Tech Care et qui vient de lever 10 millions d'euros pour créer un assistant virtuel des patients atteints de maladies chroniques et de cancers, ou encore le déploiement à l'international de Meal Canteen, qui était incubée à Smart Food et qui propose des solutions anti-gaspi pour la restauration collective. Ces succès démontrent l'efficacité des efforts déployés par la Ville pour soutenir l'innovation et conserver son statut de première ville européenne pour l'accueil de startups, tout en contribuant à l'orienter vers les enjeux de la transition socio-écologique.

Car nous travaillons aussi à renforcer notre attractivité en termes de création locale, écologique et inclusive afin de faire de Paris la capitale européenne de l'innovation écologique, sociale et solidaire. C'est ainsi que nous accompagnons résolument le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et soutenons la fabrication locale, circulaire et bas carbone. L'ESS, c'est déjà 10% de l'emploi en Ile-de-France. L'enjeu est de structurer l'ensemble de ce secteur et de l'accompagner pour atteindre une taille critique. Cette année, c'est encore 5 M€ de soutien financier que nous avons accordé à ce secteur, en plus de celui dédié à l'IAE.

Au-delà des financements, l'enjeu est là aussi de se doter d'outils et d'opérateurs qui permettront d'accompagner durablement le secteur. C'est en ce sens que la Ville a créé dès 2000, avec la Caisse des dépôts et consignations et la Chambre de commerce et d'industrie, Paris emploi initiative (PIE)

qui participe au financement et au développement des structures de l'ESS. Ce soutien ne cesse de se renforcer avec la création, en partenariat avec PIE, d'un « fonds d'investissement ESS », auquel il vous est proposé de voter lors de ce Conseil la participation de la Ville. Ce fonds apportera un financement innovant en quasi fonds-proposés afin de soutenir l'amorçage et le développement d'une quarantaine de projets sur le territoire parisien, dans les filières prioritaires de l'économie circulaire. Il est estimé que ce fonds permettra de générer plus de 200M€ de chiffre d'affaire sur le territoire parisien et la création de près de 500 emplois. Le soutien à l'ESS passe également par la mise à disposition de locaux, l'immobilier étant un élément primordial du développement de ce secteur. Là aussi, notre action se renforce en 2021, avec un appel à projets « Manufacture circulaire pour les professionnels de l'économie sociale et solidaire » dont le lauréat, la RIVP, mettra à disposition d'entreprises ESS de textile, linge et chaussures (TLC) un espace de 1000m² au sein de l'hôtel industriel du 13^{ème} arrondissement. Ce projet incluant un investissement de 2,5 M€ de la Ville permettra de relocaliser des activités essentielles du textile sur notre territoire – comme l'a démontré l'enjeu de production locale des masques pendant la crise, renouant ainsi avec le rôle moteur de la capitale en matière de mode -, et d'assurer le changement d'échelle de l'ESS. Preuve du fort dynamisme de la politique de la Ville en la matière, l'octroi de cet investissement est également proposé au vote de ce conseil.

De manière plus générale, la relocalisation d'activités industrielles et de fabrication est au cœur de notre action économique. Grâce à son parc immobilier, dont la gestion est confiée à la RIVP, Paris Habitat ou à des opérateurs privés, la Ville propose aux entreprises plus de 275.000 m² de surfaces de production intra-muros, à des niveaux de loyers adaptés en fonction de l'activité. Actuellement, ce sont ainsi près de 650 entreprises représentant 15.000 emplois, dont des start-ups autrefois incubées et aujourd'hui en phase de développement, qui peuvent se prévaloir de « fabriquer à Paris » sur l'un de ces sites dans des conditions préférentielles. De nouveaux programmes actuellement en développement (outre le projet Bédier-Oudiné dans le 13^{ème}, Hébert dans le 18^{ème} ou Python Duvernois dans le 20^{ème}), viendront renforcer cette offre immobilière à destination des entreprises d'ici la fin de la mandature.

Toutes ces actions sont conçues à l'échelle du Grand Paris pour favoriser l'équilibre entre les territoires qui le composent. À travers plus de 20 conventions territoriales de projets, comme celle avec Est-ensemble qui vous est présentée à ce Conseil. Avec ces conventions, la Ville soutient le développement de l'emploi, de l'insertion et de l'innovation au-delà de ses frontières. Pour construire ce Grand Paris de l'attractivité, la Ville a aussi fait le choix de métropoliser ses opérateurs. L'entrée de la métropole dans Paris&Co et au sein de la Maison des Canaux nous permet de soutenir des politiques de développement économique et de rééquilibrage territorial à l'est, et de contribuer au développement métropolitain des économies circulaires et solidaires. L'action de la SOGARIS qui invente la logistique à l'heure de la transition écologique se déploie aussi à cette échelle. Et la Ville a également impulsé à l'échelle du Grand Paris la structuration d'une filière d'agriculture urbaine avec 13 sites issus de ses appels à projets ParisCulteurs.

Bien entendu, l'attractivité et le dynamisme futurs de la Ville et de la Métropole bénéficiera fortement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Cette candidature, nous l'avons soutenu dès l'instant où nous avons eu la garantie qu'elle serait porteuse de retombées positives pour l'attractivité, l'emploi et l'inclusion sociale du Grand Paris et en particulier de la Seine-Saint-Denis. C'est tout le sens de l'héritage qui est au cœur des JOP de Paris 2024. C'est maintenant que

nous devons saisir l'opportunité économique historique offerte par ces Jeux, en matière de croissance, d'emploi et d'inclusion. Nous devons embarquer tous les secteurs de notre économie et toute notre population active ; nous devons créer avec ces jeux un nouvel élan et un modèle en matière de croissance durable et inclusive. Déjà, des objectifs ambitieux ont été fixés en matière d'accès des TPE/PME aux marchés liés aux jeux et en matière d'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre de ces marchés : 25% pour les premières et 10% des heures travaillées pour les secondes. Dès 2019, dans le cadre du plan d'action EnJeux Emplois, le programme de formation « Tous en jeux » a été lancé afin de former aux futurs emplois qui seront offerts dans le cadre des jeux. Le financement de la 3^{ème} phase de ce programme organisé sous la forme d'appels à projets vous sera proposé au conseil de décembre. Il a déjà permis à plus de 1000 parisiens d'être formés. Par ailleurs, tout l'aménagement de la Ville pour ces JO est et sera pensé afin de développer la Ville dans un objectif de développement durable et inclusif.

Ainsi, que ce soit par les projets d'aménagement, le soutien aux TPE/PME pour gagner des marchés liés aux jeux ou la formation aux métiers des JOP, l'objectif est de faire bénéficier de ces jeux à l'ensemble du territoire, de ses habitants et de ses entreprises. C'est cet héritage qui contribuera – encore – à l'attractivité de notre capitale.

Ce que nous faisons dans la perspective des JO, c'est ce que nous faisons pour l'ensemble de nos politiques publiques, à savoir développer, au-delà des politiques économiques *stricto sensu* et de notre action de relance, un territoire attractif dans un sens écologique et inclusif, pensé à l'échelle du Grand Paris.

C'est notre action résolue dans tous les champs en faveur d'un développement territorial équilibré, via notamment « l'Arc de l'innovation », nos programmes de formation dans les quartiers prioritaires et notre politique de rééquilibrage des commerces sur tout le territoire. C'est notre pari de l'Éducation pour tous et orientée vers les besoins de demain, avec notamment l'Académie du Climat et TUMO, la nouvelle école de la création numérique pour les jeunes, chacun de ces outils étant ouverts à tous les habitants du Grand Paris.

C'est notre choix assumé d'une insertion durable de tous dans l'emploi, avec « *Paris boost emploi* » dans le cadre de la crise et, sur les années à venir, avec le nouveau plan parisien de l'insertion par l'emploi - le PPIE - qui vient d'être signé pour les années 2021-2025, avec des axes forts sur la mobilisation du tissu local économique pour l'insertion et des offres de formation et d'accompagnement à l'emploi. L'ambition de ce plan illustre à lui seul le volontarisme au long cours et accentué pendant la crise d'une vision du développement économique de la Ville conçue avec et pour tout le monde.

Et c'est bien entendu notre politique engagée de transformation de l'espace public au profit des mobilités durables, avec des projets emblématiques qui contribuent au rayonnement de Paris, qui en font une capitale où il fait bon vivre et avec une qualité de l'air réellement améliorée, comme la piétonnisation des berges, la fermeture de la rue de Rivoli à la circulation de transit et, à venir, la création d'une zone de trafic limité dans le centre historique de Paris.

Nous pensons là aussi cette action globale à l'échelle du Grand Paris car la desserte en transports en commun et l'amélioration de la qualité de l'air, qui se construisent au niveau métropolitain, sont de puissants facteurs d'attractivité. C'est pourquoi nous avons initié à l'échelle parisienne, puis soutenu

la création de la Zone Faible Émissions au niveau métropolitain, et que nous avons consenti des investissements massifs dans des transports durables, à travers la contribution de la Ville Ile-de-France-Mobilités ou avec le co-financement du prolongement de la ligne 11 et du RER E. C'est pourquoi nous ferons du périphérique une nouvelle ceinture verte, que nous gérons les bois de Vincennes et de Boulogne comme des communs métropolitains, que demain nous construirons le Parc des Hauteurs qui reliera Paris à la Seine-Saint-Denis, ou que nous dépolluons la Marne et la Seine pour les rendre baignables.

Nous le savons, bien vivre à Paris et sur le territoire métropolitain grâce à la qualité de vie, l'accès à des espaces vert et à un air sain ou à des lieux de fraîcheur sont toujours plus déterminants pour les choix d'implantation des entreprises.

Notre vision consiste ainsi à rendre complémentaires les investissements internationaux d'une part, et le développement local, durable et riche en emplois, de l'autre. Paris a été précurseur pour définir cette nouvelle attractivité qui allie développement économique, emploi et accélération de la transition écologique, dans une logique de solidarité territoriale. La crise nous a définitivement confortés dans ce choix qui permettra à l'économie parisienne d'être attractive pour tous et sur le long terme.

C'est dans cette perspective qu'a été créé par la Ville avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), en février 2021, l'observatoire de l'économie parisienne, qui mobilise tous les grands acteurs de la politique économique et de l'emploi (INSEE, Pôle emploi, ACOSS, DARES, BPI, CDC, CCI, CMA etc.). Celui-ci sera un outil important pour développer des réflexions plus prospectives pour accompagner la reprise, anticiper les mutations de l'économie et imaginer des évolutions porteuses d'avenir.

C'est de cette façon, et par toutes les actions présentées ici, que nous continuerons de faire de Paris une économie qui attire autant les talents et la création que les capitaux et les entreprises, petites et grandes ; qui crée de l'emploi en intégrant les plus vulnérables ; qui stimule la recherche et l'innovation à la hauteur du défi climatique et qui assume sa position de Ville refuge pour ceux qui sont attirés par la protection qu'elle peut leur apporter.

Mesdames et Messieurs, tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre attention.